signal avait été donné et il se rendit à pied à la gare de Roncq, où il arriva à temps pour empêcher qu'un train ne fut lancé en sens inverse.

C'est pour cette raison que le chef de gare d'Halluin vient d'être invité à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er juillet prochain.

Blessé par la chute d'une poutre en fer. — Un ouvrier monteur de MM. Beuque frères, constructeurs au Brun Pain, Désiré Deban, âgé de 32 ans, demeurant rue des Champs, soulevait un sommier en fer qui, lui échappant des mains, retomba d'une certaine hauteur lui fit de graves contusions au cou-de-pied droit et aux orteils. M. le docteur Bernard n'a pas constaté de fracture; mais la guérison complète n'en demandera pas moins plusieurs semaines.

Extradition d'un courtier en bijouterie. — Mardi, vers une heure de l'après-midi, deux gendarmes de Bruxelles, ont amené à la frontière de la Marlière Antony-Hercule Matile, né le 18 août 1863, à Ferrière, canton de Berne (Suisse), courtier en bijouterie, contre qui un mandat d'arrêt avait été décerné par le juge d'instruction de Besançon, le 24 août 1895, du chef d'abus de confiance. Il était alors passé en Belgique et avait réussi jusque dans ces derniers temps à se soustraire aux recherches de la police belge.

Il sortait de la prison de Saint-Gilles.

Un triste personnage. — Lundi après-midi, Joseph Leman, âgé de 28 ans, qui passait rue du Blanc-Seau, en état d'ivresse, au moment où les jeunes filles sortaient de l'école, s'est livré en leur présence aux actes les plus révoltants. Il a été arrêté mardi dans la matinée pour outrages publics à la pudeur.

Petits faits de police. — La police a arrêté mardi un ouvrier charbonnier nommé Léonard Bernaert contre qui avait été pris un arrêté d'expulsion.

Une jeune fille de 17 ans, Clémence Penez, ouvrière de filature a également été incarcérée pour avoir dérobé 5 fr. à l'une de ses compagnes.

Enfin un voyageur en descendant d'un train à la gare s'est livré à des plaisanteries de mauvais goût à propos des gendarmes, ce qui lui a valu une arrestation en bonne et due forme. C'est un jeune homme, H. D.., habitant Lille.

Mouvaux. — *La maraude.* — Trois jeunes gens avaient été aperçus lundi soir, au moment où ils s'apprêtaient à dévaliser un clapier, au quartier du Vert-Pré : ils avaient déjà pris un lapin. Les maraudeurs étaient parvenus à se dérober, mais l'un d'eux, François M..., de Roubaix, a été arrêté mardi matin : il a dénoncé son frère Jean et un ami nommé D..

Halluin. — *Le Bureau des Postes.* — Depuis quelques jours, les services télégraphique et téléphonique, sont installés et fonctionnent dans le nouveau Bureau des Postes de la rue de la Gare.

Les grèves. — La situation n'a changé en rien, pendant la fête communale. Ce n'est qu'aujourd'hui, mercredi, *que des entrevues entre délégués et patrons* pourront avoir lieu.

Marcq-en-Barœul. — *Un carrousel au profit des pauvres.* — C'est dimanche prochain 7 juin qu'aura lieu le carrousel monté, organisé par un groupe d'amateurs au profit des pauvres de la commune. *La musique municipale* prêtera son concours à cette fête. Le cortège se formera au hameau de l'Entrepôt pour parcourir les principales rues de Marcq.

Communications

SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN BLOUSSES ET DÉCHETS DE ROUBAIX ET TOURCOING. — Les négociants en blousses sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le jeudi 4 courant, à 3 h. 1/2, au Café de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing.

Objet de la réunion : Protestation auprès des producteurs contre la dernière circulaire des peigneurs.

Pour la Commission,
Le Secrétaire : HARTMANN.

7319

LILLE

M. Drumel, professeur à la faculté de droit de Lille, est nommé membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.

L'élection du canton Sud. — La profession de foi de M. Gronier-Darragon. — M. Gronier-Darragon, candidat au conseil général, dans l'élection de dimanche, vient d'adresser aux électeurs la circulaire suivante :

« Mes chers concitoyens,

» Le Comité Républicain de Moulins-Lille m'a désigné à l'unanimité pour porter le drapeau de la République pour l'élection du 7 juin prochain.

» J'ai cru qu'il était de mon devoir d'accepter la candidature au Conseil général, qui m'était offerte en remplacement du dévoué républicain M. Giraudel, que l'état de sa santé a obligé de résigner son mandat.

» Vivant depuis plus de 30 ans au milieu de vous, je connais tous les besoins de votre canton, tous les intérêts, toutes les revendications de mes concitoyens.

» Pendant douze ans, j'ai eu l'honneur de vous représenter au conseil municipal de Lille, et vous pouvez être assurés que si vous m'accordez de nouveau votre confiance, je porterai au Conseil général les mêmes sentiments républicains, et les mêmes traditions d'indépendance qui m'ont toujours servi de guide dans les actes de ma vie publique.

» Né moi-même dans la classe ouvrière, j'aurai particulièrement à cœur de faire aboutir, toutes les réformes destinées à améliorer le sort des travailleurs si nombreux dans notre quartier.

» Et, comme je l'espère, vous voulez bien m'accorder vos libres suffrages, vous pouvez compter, mes chers concitoyens, demain comme par le passé, sur mon entier dévouement.

» Vive la République !

» Gronier-Darrayon,
» Négociant, ancien Conseiller municipal. »

Concerts et Spectacles

La tombola de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue Archimède. — Dans la liste des numéros gagnants de la tombola des Anciens élèves de l'école de la rue Archimède, le numéro *991* a été omis.

D'autre part, les numéros 8.970 — 6.050 — 715 — 9.939 — 4.120 et 2.624, ont été inscrits par erreur comme gagnants. Ce sont, en leur lieu et place, les numéros : *8.971 — 6.051 — 7.151 — 9.239 — 4.129* et *2.631*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les cars électriques. Les cartes d'abonnement

Roubaix, 2 juin 1806.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

La Compagnie des Tramways ne délivre plus que des abonnements mensuels.

Un vos abonnés demande, ce matin, dans le *Journal de Roubaix*, quel est le but de cette mesure.

Pour le savoir il faut, paraît-il, s'adresser à l'administration municipale collectiviste qui a interdit à la Cie des tramways, la délivrance de cartes de plus longue durée.

Mais, si l'on ne peut plus obtenir d'abonnements de six mois ou d'un an on peut, m'assure-t-on, demander *en une seule fois* six ou douze cartes *mensuelles* et *consécutives* ; il suffira de joindre à la demande autant de photographies du titulaire, que celui-ci désire de cartes mensuelles.

Comment trouvez-vous cela ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc. L. S.

L'arrosage des rues

Roubaix, 2 juin 1896.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Une requête à l'Administration municipale :

Le boulevard de la République, à Roubaix, ne pourrait-il être arrosé tous les jours, comme l'est le boulevard Gambetta, à Tourcoing, dont il est la suite ou le commencement, comme on voudra ?

Chaque fois que le temps est sec pendant quelques jours, il est absolument impossible de séjourner sur la plate-forme arrière des cars électriques qui circulent sur cette ligne. D'autre part les riverains sont obligés de tenir leurs maisons hermétiquement closes, tant la poussière est intense.

L'eau de la Lys serait-elle plus chère à Roubaix qu'à Tourcoing ?

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, etc. G. D.

Roubaix, le 2 juin 1896.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Depuis que le soleil fait rage et que la sécheresse s'accentue, on n'entend dans toute la ville que des plaintes sur le manque d'arrosage, surtout dans les rues sillonnées par les tramways électriques. Chaque voiture soulève dans son passage rapide des nuages de poussière qui rendent impossible le séjour sur la plateforme d'arrière tant pour le conducteur du car que pour les voyageurs. Au boulevard de Beaurepaire qui n'est jamais balayé et dont le pavé est couvert de dix centimètres de poussière de charbon, le tourbillon qui suit le car ressemble aux plus épaisses fumées de nos cheminées d'usine et les passants pendant quelques minutes ont l'air de circuler dans une brume épaisse. Pourquoi, si les ingénieurs des tramways ne sentent pas la nécessité d'arroser leur voie ferrée, ceux de la ville n'imitent-ils pas ce qui se fait aux États-Unis, dans la petite ville de Newack, par exemple.

Le service de la voirie vient d'utiliser le réseau des Tramways électriques pour assurer d'une manière rapide et économique l'arrosage des rues traversées par ces voies. On se sert de wagons citernes mus également par un trolley prenant le courant sur le conducteur aérien de la ligne. Chaque wagon porte deux pulvérisateurs placés l'un sous le chassis, l'autre sur les côtés, dont le débit peut être réglé par un levier placé à l'avant du véhicule à portée de la main du conducteur. Le premier sert à arroser entre les rails, le second arrose la chaussée avec une rapidité inconnue jusqu'ici. Chaque wagon citerne porte 11 mètres cubes d'eau et pèse en charge environ 15 tonnes. Dans l'intérêt de son personnel et de ses voyageurs, la Compagnie des Tramways devrait adopter ce système et le service de la voirie contribuer pour sa part à la dépense de cette installation.

Agréez, etc. L. M.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 2 juin.* — IVRESSE EN RÉCIDIVE. — *Dimanche 31 mai dans le courant de l'après-midi*, Victor Porisse, quarante-quatre ans, portefaix, importunait les consommateurs qui se trouvaient sur la terrasse du Café Moderne; il était dans un état d'ébriété des plus manifestes. Un agent le mit en état d'arrestation. Porisse en est à sa trente-troisième ou trente-quatrième condamnation ; il lui est infligé une peine de deux mois de prison, cinquante francs d'amende et la déchéance des droits pendant deux ans.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Séance du mardi 2 juin

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES

Le Conseil de préfecture a, de deux à six heures et demie du soir, dans sa séance de mardi, commencé à examiner les protestations contre un certain nombre d'élections municipales. Dès avant l'ouverture de l'audience, toute l'enceinte réservée au public était bondée. Sept à huit membres du barreau sont assis au banc de la défense, attendant leur tour : la table de la presse est aussi entièrement occupée.

Nous allons signaler les affaires qui intéressent particulièrement notre rayon : disons tout d'abord que toutes les causes ont été mises en délibéré, même celles où les parties ne se sont point présentées pour soutenir les protestations ou y défendre.

LES ÉLECTIONS D'HALLUIN. — C'est M. le conseiller Grand, qui d'ailleurs a présidé pendant tout le cours de l'audience, qui a fait le rapport dans cette affaire.

La réclamation est formulée par M. Walbron-Millescamps; Me Dauchie, avocat, expose les griefs : il soutient qu'il a été employé par M. Lemaitre Bonduelle et son parti des manœuvres et des procédés de nature à vicier les élections; surtout dans la section du Mont, où l'écart entre les derniers élus et les autres candidats est fort peu important, de vingt-cinq à trente voix.

Il reproche d'abord au maire d'avoir publié une brochure où il énumerait tout ce qui avait été fait pendant les quatre dernières années par le Conseil sortant et d'avoir affiché que les adversaires n'avaient rien à répondre puisque cette publication n'avait soulevé aucune protestation.

Il prétend en outre que les Sociétés de Vingt, sous l'apparence de réunions de patrons et ouvriers n'étaient, en réalité, que des embrigadements d'électeurs et des moyens de corruption électorale.

On y mangeait et on y buvait fréquemment dans des proportions telles que ce n'est pas la minime cotisation qui pût en faire les frais ; l'argent venait d'une autre source. Ces Sociétés de Vingt jouissaient de toutes les avantages, puisqu'on leur accordait à discrétion des permissions de retraite jusqu'à minuit.

Il y avait pour préparer les élections des nuées de distributeurs; on est allé prendre à leur domicile, aux frais du comité, des malades et des infirmes : il a été affiché un pamphlet contre le Barbare, l'un des chefs du parti opposé aux candidats de M. Lemaitre-Bonduelle, et enfin le bureau aurait été constitué avec des créatures du maire.

Me Boyer Chamard qui se présente au nom des candidats élus, plaisante agréablement la manière dont on se plait à grossir la portée de toute une série de faits sans importance : ce qu'il y a de particulièrement remarquable c'est l'on n'apporte pas le moindre embryon de preuve de toutes ces allégations, pas le plus anodin des certificats.

Ces sociétés de vingt, elles existent partout dans les grandes villes aussi, même en dehors des périodes électorales : à supposer qu'elles soient l'occasion de réunions préparatoires aux élections, où serait ce grand crime ?... Qu'est-ce après tout que les comités et sous-comités électoraux, si ce n'est des groupements de plus ou de moins de vingt personnes ?

Qu'on ne vienne pas parler non plus de cette fameuse nuée de distributeurs de bulletins ils étaient, en tout, onze !...

La composition du bureau était, dit-on, toute préparée, mais alors pourquoi ne voit-on pas dans le procès-verbal la moindre protestation : et cependant ce grief a été signalé par M. W... l'ennemi politique de M. Lemaitre-Bonduelle.

En ce qui concerne le transfert des infirmes jusqu'aux bureaux de vote, toujours le même système des assertions pures et simples...

Quant au pamphlet qui a été distribué dans Halluin à propos de M. Lemaitre-Bonduelle, il ne contient que des attaques telles qu'on en voit ordinairement en pareille circonstance; et d'ailleurs M. Lemaitre-Bonduelle en renie toute paternité.

En résumé, il n'y a dans toute cette affaire que la manifestation d'une mauvaise humeur d'adversaires politiques dont les combinaisons ont échoué. Le Conseil fera bonne justice de toutes ces allégations sans fondement.

M. Letailleur, commissaire du gouvernement, s'en rapporte à la justice du Conseil de Préfecture.

LES ÉLECTIONS DE WILLEMS. — Il s'agit d'opérations électorales déférées par le Préfet : parce qu'il a été élu dans le même conseil deux beaux-frères, MM. Lemaire-Truffaut et Delattre-Truffaut.

LES ÉLECTIONS DE MARCQ ont donné lieu à la protestation de M. Sénéchal contre l'élection de MM. Monnier et Nortelle Isidore. Ces deux dernières affaires ne comportent aucune discussion, les parties n'ayant point jugé utile de présenter verbalement leurs observations.

LES ÉLECTIONS DE LILLE. — M. Coussemert a été élu grâce à une erreur matérielle à son profit de cinq cents voix : y a-t-il lieu de proclamer élu le candidat, trente-septième qui a obtenu le plus de voix, c'est-à-dire M. Desurmont, ou y a-t-il lieu de procéder à une élection nouvelle pour le remplacement de ce candidat? C'est la question que le conseil aura à trancher.

LES ÉLECTIONS DE FOURNES. — Ici surgit un point de droit intéressant. M. Gombert, directeur de l'école primaire supérieure de Fournes, a été élu conseiller municipal; était-il éligible? Non, si on le considère comme un *instituteur public*; oui, s'il n'est qu'un chef d'institution sans mandat officiel.

A cet égard deux particularités sont signalées, c'est que M. Gombert est nommé par le ministre et ses adjoints auxiliaires par le préfet. En second lieu, le local de l'école primaire communale de Fournes se trouve dans des dépendances de l'établissement de M. Gombert, lequel les donne gratuitement à la commune.

La question se résout donc dans l'interprétation de la loi de 1886 sur le personnel enseignant et dans le point de savoir quelle qualité légale il y a lieu de donner à M. Gombert *en tant que chef d'institution.*

Ecole des Sciences Sociales et Politiques DE LILLE

CONFÉRENCES D'ANTHROPOLOGIE. — 16e CONFÉRENCE
RACES ET LANGUES (SUITE), PAR L'ABBÉ PANNIER

Dans sa première conférence, M. Pannier a retracé l'histoire des langues; dans la seconde, il en fait la géographie, il étudie leur répartition sur la surface du globe.

L'homme a commencé à parler par monosyllabes. Plus tard, le langage s'est perfectionné et certains peuples ont parlé des langues moins rudimentaires: mais les autres nations en sont restées au système monosyllabique : parmi celles-là, il faut citer au premier rang les peuples de l'Extrême-Orient : Chinois, Annamites, Siamois, etc.

Dans toutes nos langues occidentales, l'idée principale est contenue dans un monosyllabe qu'on appelle radical ou racine: ainsi am d'où dérivent amour, aimable, aimer, etc. Comme on le voit par les exemples que nous venons de citer, chez nous, la racine est susceptible de se modifier.

Dans les langues monosyllabiques, il en est tout autrement : on ne rencontre que des racines invariables; et, comme les syllabes que l'homme peut articuler ne dépassent guère 400 ou 500, la même racine reçoit différents sens suivant la position qu'elle occupe dans la phrase ou l'intonation que lui donne celui qui la prononce. Ainsi, par exemple, en chinois, tao signifie : ravir, drapeau, froment, chemin, mener ; ou a les sens suivants : détourner, véhicule, forger, rosée, pierre précieuse.

Les langues monosyllabiques sont donc par là même peu perfectionnées ; les langues agglutinantes réalisent sur elles une amélioration sensible. Ce qui caractérise cette seconde variété de langage, c'est qu'outre les racines facilement reconnaissables, on trouve un élément relatif qui a été racine aux temps anciens et qu'il est absolument impossible de reconnaître

On compte ordinairement dix-huit groupes parlant les langues agglutinantes. Les principaux sont les suivants :

1° Le groupe ouralo-altaïque, qui comprend les Sibériens, les Japonais, les habitants des deux Amériques, et enfin les Turcs dont le langage est un modèle de logique parfaite.

2° Le groupe dravidien, dont la langue est encore parlée au sud de l'Himalaya par ce qui reste des populations primitives des Indes : celles-ci, en effet, à l'arrivée des Aryens, se réfugièrent soit dans les montagnes, soit même en Australie, en passant par la Malaisie.

3° Le groupe africain, dont le principal représentant est sans contredit l'Egyptien.

Enfin, une dernière étape du langage nous conduit aux langues à flexions, qui sont le type le plus parfait qu'on ait jamais parlé. Ce qui les caractérise avant tout, c'est qu'on veut faire du mot une unité vivante, et que dans ce but on ne regarde ni à changer les racines, ni à altérer les désinences.

Ici deux groupes principaux: le groupe sémitique et le groupe hindo-européen.

Le premier groupe comprend l'assyrien, l'hébreu, l'arabe et l'éthiopien. Il est caractérisé par l'absence de termes métaphysiques, exprimant des idées suprasensibles, par exemple : raisonnement, conscience, remords. Par contre, le langage sémitique est d'une richesse exubérante pour exprimer les choses sensibles : ainsi, en arabe, il n'y a pas moins de 500 mots correspondant à *l'idée de lion* et 1.000 à celle *d'épée*.

Le second groupe des langues à flexion, la famille hindo-européenne, comprend le rameau aryaque (Indes, Perse, Arménie) qui s'est conservé le plus intact, le rameau gréco-italique, le groupe des langues slaves et germaniques, enfin celui des langues celtiques (gaulois, breton, irlandais) qui est le plus dégénéré parce qu'il s'est probablement séparé le premier de la branche-mère.

En dehors de cette classification, reste le basque, sorte d'épave qu'on n'a pu faire rentrer dans aucune catégorie connue et qu'on ne sait trop à quel groupe rattacher.

Telle est la dispersion des langues à la surface du globe. Elle confirme entièrement les données de la Bible, à laquelle d'ailleurs *la science anthropologique n'a jamais opposé de démenti* sérieux, malgré tous les efforts et toutes les attaques des ennemis du christianisme et de la religion.

NORD

Un petit garçon de Saint-Pol-lez-Dunkerque mort sous un éboulement dans les Dunes. — Un petit garçon de 6 ans, Robert Leroy, dont les parents habitent rue de la Samaritaine, jouait dans les Dunes, quand un éboulement se produisit, ensevelissant le petit garçon. Robert Leroy a été retiré asphyxié.

Le congrès agricole d'Hazebrouck. — Les associations agricoles des quatre cantons d'Hazebrouck (nord et sud), ont tenu, lundi dernier, 1er juin, leur congrès annuel, dans la grande salle de la *Fleur de Lyon*, à Hazebrouck. Trente-cinq associations étaient représentées par des membres de leur bureau; plus de 200 cultivateurs ont suivi la discussion, qui n'a cessé d'être animée et intéressante. A midi et demi, un banquet a réuni un bon nombre d'entre eux, autour de l'abbé Lemire, député, qui dirigeait les travaux du congrès. Un compte-rendu sera publié.

Un homme brûlé vif à Bersée. — Dans la nuit de dimanche à lundi, quelques passants entendirent des gémissements sortir d'un buisson bordant la route au lieu dit « le Riez ».

Ils aperçurent gisant inanimé un mendiant habitant Aix, près d'Orchies, le sieur Henri Donnez, qui était atrocement brûlé. En voulant allumer sa pipe, il aurait communiqué le feu à ses vêtements; le corps du malheureux *ne formait plus qu'une plaie affreuse à voir.*

On le transporta au café Breton, où il reçut les meilleurs soins. Il ne pourra probablement pas survivre à ses brûlures. Ce malheureux se dit en route pour l'hôpital de Seclin.

Un incendie à Sainghin-en-Weppe. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers trois heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Dartois, sécheur de chicorée à Sainghin-en-Weppe. Les secours furent promptement organisés.

Dans le sauvetage, un voisin, M. Jules Dassonville, est tombé d'une hauteur de quatre mètres, mais ne s'est, heureusement, fait aucune blessure.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 30.000 francs pour les bâtiments et 60.000 pour les marchandises.

On attribue la cause de ce sinistre à un échauffement des cossettes.

Bailleul. — *Un accident à la gare.* — Dans l'après midi de mardi, la machine du train de voyageurs qui entre en gare de Lille à 1 heure 14 est allé heurter un train de marchandises en stationnement à la gare de Bailleul.

Un choc formidable se produisit, et le wagon fut mis en pièces; les marchandises qu'il contenait sont complètement avariées.

Les voyageurs, qui ont ressenti une forte secousse, en ont été quittes pour la peur, aucun d'eux n'a été blessé.

Cet accident a causé un retard d'une grosse demi-heure dans l'arrivée à Lille du train de voyageurs.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du mardi 2 juin.* — Augustin Hernou, rue des Anges, cour Frère Bodin, 4. — Jean-Baptiste Vanhoutte, rue Malesherbes, cour Bourgois. 3. — Julia Lemaire, Hôtel-Dieu. — Auguste Mourra, Grande-Rue, 337. — Isidore Grousseaux, rue Buffon, cour Wattel, 2. — Rachel Desbonnet, rue d'Estaing. 3. — *Déclarations de décès.* — Angèle Parsy, 1 mois, rue de l'Alma, 280. — Charles Vanlaere, 36 ans, Hôtel-Dieu. — Théodore Lefebvre, 40 ans, Hôtel-Dieu. — Germaine Desrumaux, 2 ans 8 mois, rue Blanchemaille, cour Delfoux, 8. — Madeleine Herry, 4 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mardi 2 juin.* Achille Vantsant, rue d'Anvers. — Georges Hatebare, rue de la Vigne. — Louis Ducatteau, rue des Phalempins. — Victor Chrétien, rue Masurel. — Lucienne Catrisse, rue Saint-Paul. — *Déclarations de décès.* — Marie Dancette, 58 ans, sans profession, rue Mouvaux 104. — Arthur Dervaux, 15 jours, chemin du pont de Neuville, 382. — Victor Leleux, 10 mois, rue Nain, cour Duroulombier 11. — Robert Declercq, 16 jours, rue Pont de Neuville. — Emile Renaut, 40 ans, tonnelier, rue de Tournai.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESCAMPS-DANCETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Louise-Amélie DANCETTE, veuve de Monsieur Louis DESCAMPS, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 31 mai 1896, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 3 juin, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 4 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouvaux, 104, à 9 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille VANLAERE VERSTRAETE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles VANLAERE, marchand de beurre, décédé à Roubaix, le 1er juin 1896, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 4 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 189.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 4 juin 1896, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis TOULEMONDE, veuf de Dame Hortense CHOMBART, pieusement décédé à Roubaix, le 3 mai 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

A la Chambre. — *Séance du 2 juin.* — La Chambre aborde la discussion prorogeant la loi de 1894 sur les élections communales.

M. l'abbé Daens préconise l'admission de l'âge de 25 ans et des trois votes et demande la représentation proportionnelle simple en intégrale.

M. Schollaert, ministre, s'y oppose.

On passe à la discussion de la loi provinciale.

Après une longue discussion, l'art. 2, fixant les élections provinciales au 26 juillet, est rejeté par 60 voix contre 45. Les autres articles de la loi sont adoptés par 45 voix contre 60 et 5 abstentions.

M. Bernaert déclare s'être abstenu parce qu'il ne veut pas, par son vote, maintenir le régime majoritaire, même *provisoirement*.

Au Sénat. — *Séance du 2 juin.* — LES RÈGLEMENTS D'ATELIERS. — M. Coreman, rapporteur, développe le projet au nom de la commission.

M. Vercruysse se déclare favorable au projet, tout en formulant des critiques de détail.

M. de Montefiore, après avoir félicité le ministre de son initiative, formule cependant une série d'amendements.

M. Plissart déclare qu'il votera le projet dans l'espoir que le gouvernement ne fera pas attendre d'autres projets très nécessaires, tels que celui sur la rémunération des miliciens.

Au cours de la séance, le Sénat a voté l'érection d'une justice de paix à Laeken.

La séance a été levée à 4 h. 50.

Un important discours de M. Beernaert, président de la Chambre belge. — *Le rôle des catholiques dans la situation présente.* — M. Beernaert, président de la Chambre belge, a prononcé au banquet jubilaire de M. le comte A. Visart, bourgmestre de Bruges, un important discours dont nous extrayons les passages suivants ; les catholiques français pourront en tirer une utile leçon :

« La lutte est aujourd'hui d'une gravité indicible, et a nous catholiques, la situation impose un rôle dont l'importance va toujours grandissant.

» La droite n'est plus seulement un parti, c'est presque la nation elle-même. En elle est aujourd'hui la seule possibilité d'un gouvernement. Sur elle repose la défense de tout ce qui nous est cher, et jusqu'au maintien de notre nationalité.

» De là, pour nous des devoirs plus vastes et plus impérieux.

» Et tout d'abord celui d'une étroite entente au point de vue de la lutte.

» Assurément, nous différons d'avis sur plus d'une question; parfois ces divergences sont même considérables, mais au jour de la bataille il les faut oublier, les personnalités doivent s'effacer, les amours-propres doivent se taire. Il ne faut avoir en vue que le triomphe commun.

» Une autre leçon qui se dégage de la situation présente, c'est que nous devons savoir nous placer au-dessus des considérations exclusives et parfois mesquines de l'esprit de parti. Puis il importe que nos rangs s'élargissent, plus il faut que tous les hommes de bon vouloir y trouvent aisément place.

» N'oublions pas qu'il ne s'agit plus d'une majorité, ni d'un gouvernement de droite, mais de la seule majorité, du seul gouvernement qui soient actuellement possibles.

» Enfin, messieurs, pour constituer une barrière efficace contre la révolution qui gronde autour de nous, il faut non pas nous renfermer dans un esprit de conservation aveugle et immobile, mais pratiquer une politique généreuse et sagement progressive ; il nous faut tenir compte de tous les griefs fondés et les rechercher pour y porter remède avec la sincère préoccupation du bien de tous, et spécialement des moindres, des plus humbles.

» Il n'est pas de pires conservateurs que ceux qui, par timidité ou par routine, prétendent ne changer jamais. Tout ce qui est, tout ce qui vit passe et modifie, comme nous passons nous-mêmes, et ce serait aveuglement ou folie que de prétendre se soustraire à cette loi de nature.

» C'est pour l'avoir mieux compris que nos amis de France que notre situation politique est si différente de la leur. Ils comptent dans leurs rangs de grands noms, de grandes fortunes, de grands talents, mais ils ont suivi, pour la plupart, une ligne politique trop négative, et ce n'est pas avec des négations seulement que l'on établit un programme qui puisse satisfaire et charmer les foules.

» Il faut que le peuple sente que si nous ne le flattons pas, nous l'aimons, et que nous la prouvions. Il faut qu'en ce crépuscule du XIXe siècle, encore plein d'énigmes, nous réalisions cette amélioration du sort des masses que promettaient les philosophes du XVIIIe siècle et les révolutionnaires issus d'eux, — *promesses qui ont fait si lamentablement banqueroute.*

» Il faut qu'au paradis menteur qu'on laisse entrevoir à l'ouvrier à travers un brouillard de sang et la poussière des décombres, nous opposions le souverain idéal de justice et de charité, qui est depuis dix-neuf siècles l'enseignement de l'Eglise, que Léon XIII ne se lasse pas de rappeler au monde et qui jamais peut-être n'a enflammé de plus nobles, de plus hautes, de plus saintes ambitions. » (Ovation prolongée.)

Le roi des Belges en France. — On rapporte qu'avant d'aller s'installer pour la saison d'été à Ostende, vers la fin de juin, le roi des belges se rendra probablement à Royat, afin d'y faire une cure, car notre souverain souffre de rhumatisme.

Ajoutons que l'état de santé de la reine, dont le départ pour Spa reste fixé au 10 juin, est tout à fait satisfaisant.

Mons. — *L'enquête sur Aubert.* — On avait un instant cru qu'Aubert, l'assassin de Delahaeff, avait été mêlé à l'attentat commis, en mars 1895, sur M. Georges Hanicotte, le banquier montois.

Il résulte des recherches faites à Mons par M. Cochefert, chef de la Sûreté, qu'Aubert n'a eu aucune part à ce crime.

Les remises des miliciens de la Flandre Occidentale. — (*De notre correspondant de Bruges, le 2 juin*) : La remise des miliciens à l'autorité militaire, pour 1896, se fera aux dates indiquées à côté des noms des cantons de milice :

Le 10 juin : Pour le canton de *Courtrai* et celui de *Gulleghem* (comprenant les communes de Gulleghem, Heule et Moorseele).

Le 11 juin : Pour les cantons de *Menin*, (Menin) ; *Lauwe* (comprenant les communes de Bisseghem, Lauwe, Marcke, Reckem, Wevelghem) ; *Mouscron* (comprenant les communes de Aelbeke, Luigne, Mouscron) ; *Rolleghem* (comprenant les communes de Belleghem, Dottignies, *Herseaux et Rolleghem*) ; *Saint-Genois* (comprenant les communes de Bossuyt, Coyghem, Espierres, Helchin, Moen, Saint-Genois).

Le 19 juin : Pour les cantons de *Warnéton* (comprenant les communes de Bas-Warnéton, Messines, Ploegsteert, Warnéton, Wytschaete) *Wervicq* (comprenant les communes de Comines, Houthem et Wervicq).

Mouscron. — *Formation d'une Société de Secours mutuels de décorés et de médaillés.* — Il va se former en Belgique une caisse de secours mutuels pour les décorés et médaillés de la Société Royale des Sauveteurs de Belgique. Une section de la Société se formera à Mouscron.

Le Comité Central vient de lancer une invitation aux décorés de Mouscron, afin d'assister à une première réunion qui se tiendra le dimanche 7 juin, à 4 heures, dans une salle du *Café Gambrinus*, rue de la Station, à Mouscron. Les invités sont priés d'être porteurs :

1° D'un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce authentique constatant leur âge. 2° du brevet ou du diplôme des décorations ou médailles civiques obtenues, ou de la copie de ces pièces certifiée conforme par l'autorité communale.

Aelbeke, près Mouscron. — *Un vol important.* — Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs se sont introduits dans la demeure du sieur Duquesne, cabaretier, près de la gare d'Aelbeke, et lui ont enlevé une somme de 3.000 francs environ, produit de ses économies, renfermée dans une armoire de sa cuisine. Les mêmes voleurs se sont ensuite rendus en face chez M. Damien Desmet, cabaretier, où ils ont enlevé une provision de beurre et d'œufs.

Le Parquet de Courtrai a opéré une descente vers onze heures. Les voleurs sont restés inconnus.

Menin. — *Un retardataire.* — Cyrille Bertaem, âgé de vingt-deux ans, né à Menin, appartenant au 1er régiment d'artillerie, n'ayant pas rejoint son corps dans les délais réglementaires, a été arrêté par la gendarmerie.

— *Siège d'un cabaret.* — Le nommé Deleu, demeurant à la Porte de Bruges, ayant été expulsé d'un estaminet de son voisinage, alla prendre chez lui une lourde barre de fer et fit voler en éclats la porte et les volets. Quand on s'est présenté le matin pour l'arrêter il avait disparu.

Courtrai. — *Un accident.* — Le hameau « L'Hooghe » à Courtrai a été lundi vers quatre heures de l'après-midi, le théâtre d'un pénible accident. Trois ouvriers étaient occupés à scier un arbre, d'un poids de 3,000 k., retenu par des chaînes en fer. Soudain une des chaînes se dénoua et une moitié de l'arbre tomba sur un des ouvriers, Victor Dejaegher, âgé de dix-huit ans. On s'empressa autour du malheureux qui était sans connaissance. On croit qu'il a plusieurs côtes brisées. M. le docteur Doutreluingne, qui lui a donné des soins, a déclaré son état très grave.

Tribunal de 1re Instance de Courtrai. — Deuxième Chambre correctionnelle. — *Audience du 1er juin 1896.* — En l'absence de MM. Joncheere, vice-président et Pringiers, juge ; le tribunal est composé de M. le juge Béthune, président et MM. Raymond Gillon, Léon Clément, Joseph Verhelst et Léopold Gillon, avocats, siégent successivement comme assesseurs.

Escroqueries. — Sous cette inculpation comparaissait un jeune homme du nom de Gustave Meurisse de Courtrai. Pour ce fait, le tribunal ordonne sa mise à la disposition du gouvernement jusqu'à l'âge de 18 ans.

Un fait semblable amenait en justice Demeyer Arthur, employé à Tournai. Il avait exhibé à M. Vandeputte, hôtelier à Courtrai une lettre qu'il disait écrite et signée par le notaire Guillemyn, à Lauwe et sur la vue de laquelle M. Vandeputte lui remit une somme d'argent. La lettre et la signature étaient fausses. Cela vaut au prévenu un mois de prison et 26 francs d'amende.

Coups et blessures. — Un forain d'Ath de nom Crombain Louis s'était permis de malmener un nommé Huyse de Courtrai. Ceci se passait à la foire. Le tribunal condamne ce forain à 26 francs d'amende avec application du sursis conditionnel. — Sous même prévention venait Sidonie Malfait, ouvrière de fabrique à Menin. Elle reçoit 15 francs d'amende avec sursis.

Vol. — Ce délit commis avec effraction à Armentières, vaut à Dereuck François, ouvrier à Roulers, 3 mois de prison. — Sous prévention de vol domestique venaient ensemble Mélanie Claeys, ouvrière, et Virginie Pauwels, servante, tous deux à Mouscron. La première reçoit 1 moi de prison, la deuxième bénéficie d'un acquittement.

Au Vélodrome Roubaisien

Le programme de la réunion de dimanche comprendra des courses de vitesse et une course de fond de 10 kilom. avec entraîneurs.

Dans les épreuves de vitesse, Johnson et Macdonald représenteront les couleurs américaines, que Weinig défendra dans les 10 kilom.

Weinig aura pour principal concurrent le coureur Champion qui se fit si bien remarquer le 17 mai au *Vélodrome Roubaisien contre ses terribles adversaires*, Tom Linton, Cissac et Lesna, dont les deux premiers furent classés avant lui; une chute presqu'au début de la course avait, on s'en souvient, fait perdre à Champion, un tour de piste.

A propos de Champion, disons que cet excellent coureur devient Roubaisien à partir d'aujourd'hui: Champion est en effet arrivé hier soir à 6 heures à Roubaix, pour se fixer définitivement dans notre cité.

Champion courra dimanche sous les couleurs roubaisiennes.

***

L'administration du Vélodrome nous prie d'annoncer que pour donner satisfaction aux spectateurs des galeries, elle fait poser un nouveau velum destiné à les abriter contre le vent.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Clermont organisé pour l'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos 413 pigeons lâchés à 5 heures 45 par M. Robert, et donné chez M. Samain, cabaretier, rue de Flandre. 1er prix *Desmet* p. 2e Cocheteux 3p. 3e Rombaux 3p. 4e Garin 4p. 5e Dotselaere 4 p. 6e Olivier 5p. 7e Lauwers p. 8e Debruyckerp. 9e Dilly, 10e Delespierre 3p. 11e Baptiste 4 p. 12e Rambaux 2p. 13e Delcroix 4p. 14e Balcaen 2p. 15e Bovyn 3p. 16e Fichelle 2p. 17e Lequenne p. 18e Leblanc p. 19e Garin 2p. 20e Rambaux 2p. 21e Hazebrouck 2p. 22e Carnoye p. 23e Delnatte p. 24e Balcaen p. 25e Caron 4p. 26e Lepers p. 27e Bayart, 28e Desmet p. 29e Vanderhenden, 30e Watteau p. 31e Thaon 2p. 33e et 33e Debruycker 2p. 34e Vanrenterghem 2p. 35e Hennion 2p. 36e Dhédenne, 37e Deldicque, 38e Krabansky, 39e Lassens, 40e Dejoncker, 41e Declercq, 42e Verclève, 43e Bossut p. 44e Hennion, 45e Plançon, 46e Decock, 47e Millet, 48e Beuscart, 49e Duportael, 50e Stichelbaut poule à 5 francs. Le premier pigeon a été constatée à 8 heures 30"40, avec une vitesse de 943 mètres 40, à la minute, le dernier à 8 heures 40"0' avec une vitesse de 893 mètres 10.

Orléans. — Organisé par la société des «Amis Réunis» établie chez M. Paul Regnier, cabaretier, rue de l'Abattoir, 308 pigeons lâchés à 5 heures, beau temps, vent Nord, par M. Despinoy, convoyeur. 1er prix Vankenpen U. 4 p. 2e E. Dujardin 7p. 3e Maladry 5p. 4e Degeyter Wattrelos 7p. 5e Vanheuwerzhuin p. 6e Legrand p. 7e Florin Wattrelos 3 p. 8e E. Dujardin 5p 9e Duvilliers Wattrelos 2 p. 10e Hazebrouck 4 p. Grulois. 11e Degeyter, Wattrelos 3p. 12e et 13e P. Regnier 3 p. 14e Maladry, 15e Duvilliers. Wattrelos 2p. 16e Niffle 2p. 17e E. Dujardin 2p. 18e Vanheuwerzhuin 2p. 19e Courouble p. 20e Hazebrouck p. 21e P. Regnier p. 22e Crommelinck, 23e et 24e E. Dujardin p. 25e Nollet p. 26e P. Regnier p. 27e Caron p. Niffle 28e Degeyter, Wattrelos, 29e Vanderheden, 30e Michon, 31e Vandystadt, 32e Alois, 33e Orgaert. Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 54-59 avec une vitesse de 912 mètres 40 à la minute, le dernier pigeon à 10 heures 23-38 avec une vitesse de 839 mèt. 42.

WATTRELOS. — Résultat du concours de Clermont donné chez Etienne Salembier, rue de l'Industrie — 133 pigeons lâchés à 6 heures 5 minutes, vent nord. 1er prix Barbieux Henri St-Liévin avec 989 m. à la minute h1p. 2e Deltour Louis h2p. 3e Watteau E. h3p. 4e Herman h3p. 5e Liagre h3p. 6e Rasson h4p. 7e Liagre Em. h2p. 8e Liagre Em. h1p. 9e Carlier Ed. h1p. 10e Debouf h1p. 11e Haustraete Henri, 12e Imbrecht Jules, 13e Devernay François, 14e Demerleire, 14e Depraeter avec 917 m 81, rue de l'Industrie. Le premier pigeon constaté à 8 h. 43"58, le dernier à 8 h. 55"13. Distribution des prix jeudi soir. Dimanche prochain 7 juin, concours sur Chantilly, chez M. Henri Haustraete rue de l'Industrie, 30 fr. prix d'honneur. Constateur obligatoire, distance Bouillet.

COMBATS DE COQS

RONCQ. — Dimanche a eu lieu au faubourg à l'estaminet Feys, le rendage de la partie contre le «Cheval Blanc». Cette dernière société a perdu les trois paires, mais elle a eu une consolation en gagnant la quatrième, dite de plaisir.

CHRONIQUE SPORTIVE

ROUBAIX. — Le « cross-country » organisé par le Racing-Club qui a eu lieu dimanche, a obtenu un grand succès. Six coureurs ont pris part au tournoi. Sur tout le parcours, ils ont été suivis par une nuée de vélocipédistes. Les 15 kilomètres 500 ont été parcourus en 48 minutes 45 secondes. Le record français sur piste a été approché de 55 secondes. Des flots de rubans ont été décernés aux gagnants. La « breloque » a été remise au vainqueur de la course, pour être mise sous sa garde jusqu'au jour de la prochaine épreuve.

BIBLIOGRAPHIE

Argus de la Presse (fondé en 1879). — Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*. « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, leur fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (ZITE, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone. — L'*Argus* lit 5,000 journaux par jour. 38872

La 547e livraison de la Grande Encyclopédie, parue cette semaine, renferme une série d'articles de tous ordres, très intéressants Biographies : Maistre (Joseph de), par M. F. Brunetière, Malebranche, par M. Th. Ruyssen ; géographie : Malacca, par M. G. Regelsperger; Malaisie, par MM. Berthelot, Drs Hahn et Trouessart ; histoire et administration : Maire, par M. Ed. Peyre ; botanique et agriculture : Maïs, par M. Alb. Larbalétrier ; médecine : Mal et Maladie, par M. le Dr P. Langlois ; archéologie : Majolique, par M. F. de Mély, etc., etc.

Prix de chaque livraison ; 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

MAISON DU TAPIS

E. DUJARDIN ET Cie

ROUBAIX, 7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, ROUBAIX

La Maison, qui s'est fait une spécialité dans les articles Tapis et Linoléum, se met à la disposition de ses clients pour étudier, sur plans, des projets d'ameublement, et de décoration, et pour fournir les dessins et devis, à l'appui.

FABRICATION SPÉCIALE DE TAPIS MOQUETTE

Choix considérable : **Carpettes Aubusson, Perse, Caucase, Smyrne,** *etc., toutes tailles*

LINOLÉUM DANS TOUTES LES QUALITÉS

Le plus grand choix —(:)— Les meilleurs prix

Revue des Deux Mondes. — 15, rue de l'Université, Paris. — *Sommaire de la livraison du 1er juin 1896.* — I. La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. — II. L'enfance et les fiançailles, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. — II. Le roman d'une inconnue, dernière partie. — III. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, par M. Pierre Leroy-Beaulieu. — IV. De l'organisation du suffrage universel. — VI. La représentation réelle du pays dans les législations étrangères, par M. Charles Benoist. — V. Remords d'avocat, dernière partie, par M. Masson-Forestier. — VI. La grande épreuve de la Papauté, par M. H.-François Delaborde. — VII. La religion de la beauté, étude sur John Ruskin. — II. Ses paroles, par M. Robert de la Sizeranne. — VIII. Les colons français et le comité Dupleix, par M. G. Valbert. — XI. Chronique de la Quinzaine, histoire politique par M. Francis Charmes. — XI. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois, 26 fr.; trois mois, 14 fr. Départements, un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr.

Nous venons de recevoir un livre nouveau qui a pour titre **L'AUXILIAIRE DU CATÉCHISTE, dictionnaire des mots du catéchisme.** — Ce livre renferme, sous un petit volume, toute la matière d'une bibliothèque. A ceux qui veulent connaître la doctrine catholique, à ceux qui veulent se la rappeler, soit pour la défendre, soit pour l'enseigner, ce livre fournira des indications précieuses.

Définitions substantielles, dont la concision et la netteté forcent la réflexion ; Divisions claires, subdivisions bien déduites qui aident considérablement la mémoire ; tels sont les procédés de l'auteur, dont le travail est non seulement une belle œuvre, mais une bonne œuvre, car nous estimons que tout ce qui peut aider aujourd'hui à la *diffusion de la doctrine chrétienne constitue la meilleure* œuvre sociale. Riche ou pauvre on oublie trop souvent les enseignements de l'Eglise. C'est pour en faciliter la mémoire que le petit livre que nous recommandons a été fait.

On le trouvera à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 3 fr. 75.

Le Monde illustré, *13 quai Voltaire, Paris.* — Sommaire du numéro 2043 du 30 mai 1896. — Gravures. — Russie : Les fêtes du couronnement, à Moscou. — Arrivée de S. M. l'Empereur, à la station du Petrowski. — Pèlerins vénérant les saintes images, à la Chapelle d'Hinski. — Arrivée de L.L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice, au Palais de Pétrowski. — Avant le couronnement : Le cortège impérial défilant dans le parc du Palais. — Iconostase de la cathédrale Ouspenski. — L'ambassade française à Moscou (portraits). — Les couronnes impériales. — Entrée solennelle de S. M. l'Empereur. — Passage du cortège sous la porte Triomphale. — Vues de Mouscou : Enceinte de Kitaï-Gorod. — Maison des Romanoff. — Vue générale du Kremlin. — Cathédrale Arkhangelsky. — Cathédrale Ouspenky. — Eglise du Sauveur. — Eglise Saint-Basile. — Porte du Sauveur. — Place Loubianka. — Cloche du Tsar. — Canon du Tsar. — Monument de Minime et Pojarski, — Monument de Nicolas Ier. — Paris. — Les Chiens aux Tuileries

Texte. — Chroniques ; Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Les Joyaux de la couronne russe, par Guy Tomel. — Nouvelle : Courrier de France, par D. Massé. — Salon de 1896. M. O. Merson. — Les fêtes du couronnement, à Moscou, par M. Vélocipédie. — Sport, par Archiduc, — Explication des Gravures, Revue Comique, Biographie, Echecs, Rébus, Caricatures étrangères, Récréation, etc., etc.

En supplément ; Madame Garignan, roman de M. Maurice Lefevre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes. 41925d

— T'as beau dire, Elise, il vaut mieux acheter un peu moins de beurre et s'en payer du bon !

— T'as raison, Baptiste, c'est si bon des tartines au beurre d'Oostcamp ! Et toujours frais, toujours pur 1 Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales

Membre du Jury
HORS CONCOURS
Grande Médaille d'Or
Paris
1889

PIANOS GAVEAU

DÉPOT
à LILLE
7ter, rue de Roubaix

Tous les modèles se trouvent en magasin.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Un journal illustré pour la famille

LE GLOBE ILLUSTRÉ

3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN

Paraît en 16 pages tous les Dimanches
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.

On s'abonne, sans frais, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.

Demander comme spécimen le numéro du 24 mai, qui vient de paraître, contre 15 cent.

TAPIS

CARPETTES - LINOLEUM

VENTE AU RABAIS

de toutes les coupes de Moquette jacquard, pour salons, salles à manger, chambres, vestibules, escaliers.

PORTIÈRES & FOYERS D'OCCASION
OCCASION ;
Carpettes Smyrne pour salon 3X4m

L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

BIBLIOTHÈQUE A 10 CENTIMES

Extrait du catalogue

En demandant les volumes, désigner leurs numéros

12. CHARLES NODIER. — François les Bas-Bleus. — Lidivine. — Le chien de Brisquet.
229. HENRI DE BORNIER. — Un Cousin de passage.
248. LOUIS VEUILLOT. — La chambre nuptiale. — Petit voyages — Prêtre et soldat.
123. DESFORGES. — Le sourd ou l'auberge pleine.
184. LESAGE. — Crispin rival de son maître.
111. REGNARD. — Le joueur. — Le légataire universel.
5. ANDRÉ CHÉNIER. — Poésies.
74. Les Chansonniers français.
259. RENÉ BAZIN. — La légende de Ste-Bega.
22. FROISSART. — Chroniques.
69. AUGUSTIN THIERRY. — Récits mérovingiens.
21. MONSABRÉ. — Une ville héroïque. — Jeanne d'Arc.
55. CORMENIN. — Thiers. — Guizot. — Lamartine.
2. HOFFMANN. — Contes fantastiques.
327. WAGNER. — Lohengrin.
67. HENRI HEINE. — Les Allemands.
36. WASHINGTON IRVING. — L'héritage du More.
140. FRANKLIN. — La science du bonhomme Richard.
35. CHARLES LAMB. — Contes de Shakespeare (1re partie).
134. DICKENS. — Contes de Noël.
73. CARLYLE. — Les hommes de la Révolution.
241. GLADSTONE. — L'Angleterre et le home rule.
395. MGR IRELAND. — L'Eglise et le siècle.
427. MANZONI. — La peste de Milan.
88. ANDERSEN. — Contes choisis.

Librairie du « Journal de Roubaix, » rue Neuve, 17

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinois, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 3 juin.

Les cours sont remontés sur tous les mois à 4 f. 35 avec tendance favorable.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 30 mai.

Le cours de l'or est à 198 0,0 piastres papier en monnaie.

MARCHÉ D'IMPORTATION

Anvers, 3 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité .. balles Australie, .. b. Plata, .. b. Cap et .. Espagne.

Le Havre, 2 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché ferme et on était acheteur à la cote.

Cet après-midi on a laissé la cote sans changement.

On a traité 25 balles sur juillet à 128,50, 50 b. sur novembre à 130,50, 75 balles sur décembre à 131 et 50 b. mars à 133,50.

Statistique des laines de la Plata

Communiquée par MM. Wilkens et Cie

Anvers, 2 juin.

Arrivages dans les différents ports européens du 1er nov. au 31 mai.

	1894-95		1895-96	
Dunkerque. . .	127.765	balles	193.215	balles
Anvers.	81.243	»	79.077	»
Hambourg. . .	54.270	»	55.299	»
Brême.	50.483	»	48.277	»
Havre.	8.682	»	15.952	»
Liverpool . . .	8.902	»	13.028	»
Gênes.	10.708	»	11.170	»
Bordeaux . . .	2.064	»	3.134	»
Londres . . .	3.448	»	2.329	»
Marseille . . .	»	»	3.050	»
	347.565	balles contre	424.531	balles

LAINES DE RUSSIE

Tzaritzyn, le 25 mai.

Comme toujours à cette époque de l'année, il se manifeste sur le marché lainier une certaine animation. Les négociants en gros forment les parties en procédant aux achats chez les producteurs. C'est la laine russe en suint qui est l'objet de principales transactions, pour le moment. La tonte est presque terminée pour la laine de Donetz, par contre elle *ne fait que commencer pour la laine de Volga.*

Les acheteurs sont nombreux sur place, mais les affaires restent calmes.

Rostow-sur-Don. — Les pluies qui continuent à tomber et la température plutôt froide retardent sans cesse la tonte. Bien qu'on ne soit pas encore fixé d'une façon définitive sur la qualité de la laine future, on s'accorde généralement à prévoir qu'elle serait assez bonne. Quelques ventes à livrer ont eu lieu déjà, cependant les prix restent encore indéterminés,

On suppose que les cours de laines dépasseront cette année ceux de la précédente. La laine de la race espagnole pourrait bien atteindre 8 roub. le poud ou 133 fr. les 100 kilos.

BULLETIN DES LINS

La campagne linière s'approche rapidement vers la fin. La marchandise se trouve entre les mains de grands négociants qui ne cherchent pas à s'en défaire, de façon que les prix haussent constamment. Les ordres de l'échange sont assez nombreux et il est à craindre que très prochainement le lin ne vienne de manquer complètement sur les marchés d'exportation.

En effet la quantité de lins de toutes sortes importés de Russie pendant la dernière campagne a dépassé de beaucoup celle des lins exportés pendant la campagne précédente. Depuis le 15 octobre 1895 jusqu'au 16 mai 1896 on a exporté de la Russie : lins 8,133,600 pouds ou 133,228,000 kil. environ ; étoupes 615,252 pouds ou 10,077,000 kil.

Pendant le même laps de temps, de 1895 à 1896 on a exporté ; lins 8,885,820 pouds ou 145,550,000 kil.; étoupes 891,300 pouds ou 15 millions de kil. environ. Soit une augmentation en faveur de la dernière campagne de 12,322,000 k. de lin et de 4,923,000 k. d'étoupes. La tenue des principaux marchés russes peut se résumer ainsi :

A Kostroma les apports sont minimes, les prix n'ont pas varié. Les principaux acheteurs sont les filateurs russes. Les lins de qualité supérieure obtiennent un placement plus facile.

A Wiasma les apports de lin brut sont de 20,000 kil. par semaine. On cote : lin brut de 33 à 37 fr. les 100 kil. On a traité 400,000 kil. de lin teillé aux prix : lin de première qualité 46.50 ; dito de deuxième qualité de 39,85 à 42,20. Le lin peigné se cote de 71,45 à 83.10, Les étoupes se placent aux prix variant de 34,90 à 41,55. Le tout par 100 kil.

BOUTSCHOULSKY.